

Première édition  
1998-02-15

**AMENDEMENT 1**  
2016-04-15

---

---

**Plastiques — Symboles et  
abréviations —**

Partie 4:  
**Ignifuges**

**AMENDEMENT 1: Numéros de code**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Plastics — Symbols and abbreviated terms —*  
**(standards.iteh.ai)**  
*Part 4: Flame retardants*

*AMENDMENT 1: Code numbers*  
*ISO 1043-4:1998/Amd 1:2016*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/27b6a876-3eab-4ed0-8599-de6a539778c9/iso-1043-4-1998-amd-1-2016>



Numéro de référence  
ISO 1043-4:1998/Amd.1:2016(F)

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 1043-4:1998/Amd 1:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/27b6a876-3eab-4ed0-8599-de6a539778c9/iso-1043-4-1998-amd-1-2016)  
[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/27b6a876-3eab-4ed0-8599-  
de6a539778c9/iso-1043-4-1998-amd-1-2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/27b6a876-3eab-4ed0-8599-de6a539778c9/iso-1043-4-1998-amd-1-2016)



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
[copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
[www.iso.org](http://www.iso.org)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [standards.iteh.ai](http://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/27bbab76-3cab-4ed0-8599-de6a559778c9/iso-1043-4-1998-amd-1-2016) **(standards.iteh.ai)**  
 Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/61, *Plastiques*, sous-comité SC 1, *Terminologie*.

L'hexabromocyclododécane (HBCD) est maintenant soumis à la réglementation relative aux polluants organiques persistants (POP) et est ainsi exclu des codes 14 et 15; il lui a été attribué récemment les codes 23 et 24.

La silice est une composition inorganique et non pas une composition organique. «Compositions à base de silice» est remplacé par «Compositions à base de silicium».

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 1043-4:1998/Amd 1:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/27b6a876-3eab-4ed0-8599-de6a539778c9/iso-1043-4-1998-amd-1-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/27b6a876-3eab-4ed0-8599-de6a539778c9/iso-1043-4-1998-amd-1-2016>

# Plastiques — Symboles et abréviations —

## Partie 4: Ignifuges

### AMENDEMENT 1: Numéros de code

#### Article 5, page 2

Ajouter «(à l'exclusion de l'hexabromocyclododécane)» après le mot «alicycliques» pour le code 14 et après le mot «alicycliques» pour le code 15, de façon à lire:

- 14 compositions bromées aliphatiques/alicycliques (à l'exclusion de l'hexabromocyclododécane)
- 15 compositions bromées aliphatiques/alicycliques (à l'exclusion de l'hexabromocyclododécane) en association avec des compositions à base d'antimoine

Supprimer «23, 24 non alloués» et ajouter ce qui suit:

- 23 hexabromocyclododécane
- 24 hexabromocyclododécane avec des compositions à base d'antimoine

iTeH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)  
ISO 1043-4:1998/Amd.1:2016  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/27b6a876-3eab-4ed0-8599-de6a539778c9/iso-1043-4-1998-amd-1-2016>

#### Article 5, page 4

Remplacer «**Compositions à base de silice**» par «**Composition à base de silicium**».

Pour le code 75, remplacer le mot «silice» par «silicium», de façon à lire:

- 75 Compositions à base de silicium inorganique

Pour le code 76, remplacer le mot «silice» par «silicium» et ajouter «(silicones)» après le mot «organique» de façon à lire:

- 76 Compositions à base de silicium organique (silicones)

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1043-4:1998/Amd 1:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/27b6a876-3eab-4ed0-8599-de6a539778c9/iso-1043-4-1998-amd-1-2016>